

Plumergat, le 23 février 2024

Mairie de Pluneret  
Monsieur le Maire  
7 Place Vincent Jollivet  
56400 PLUNERET

Objet : Modification simplifiée n°2 Plan Local d'Urbanisme  
Commune de Pluneret

V/Réf : FV/PG/FB/2024/01  
N/Réf : SC/CB/2024-43

Affaire suivie par Christelle Bénard-Guyonvarch – service urbanisme  
02 97 56 14 56  
[urba.mairie@plumergat.fr](mailto:urba.mairie@plumergat.fr)

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 03 janvier 2024, vous me faites part de votre décision de prescrire la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

La commune de Plumergat a, en sa qualité de Personne Publique Associée, étudié votre projet, particulièrement l'instauration du périmètre de centralité au sein du bourg de Mériadec et la modification de l'Orientaion d'Aménagement et de Programmation rue Conan de Mériadec.

Aussi, je vous précise que l'avis de la commune de Plumergat est favorable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,  
Sandrine CADORET.

